

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du vendredi 17 septembre 2021

Présents :

AKRAM Najib
BARBARIN Sandrine
BENSALAH Abdelkader
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
CHARRIER Audrey
CHEREAU Franck
DALLERAC Francis
DELPEYROUX Pierre
DHERBECOURT Philippe

DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean Michel
GOUDENOVE Anne
GOUTTENOIRE Corinne
HARRATHI Mounir
LAUFFENBURGER Patrick
MARMION Chantal
MECHAIN Georges
PARISOT Véronique

PERONNET Dominique
POUPEE Janick
ROSADINI Patrick
SEVE Patrice
SORRENTE Sophie
VENET Gilles
VITRAC Frédérique

Excusés :

BRESSY France
HAAS Jean-Luc
LAURENCE Bernardina

Invité de droit : CHERDIEU Gilles (DTN)

Le Secrétaire Général ouvre la séance à 17h00.

1- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 2 JUILLET 2021

Le procès-verbal est proposé au vote du Conseil d'administration.

Après plusieurs annotations soulevées par les membres du Conseil d'administration, le procès-verbal du vendredi 2 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

2- SUJETS D'ACTUALITE PRESENTES PAR LE PRESIDENT

Sujets d'actualité :

Le président présente le programme du colloque des présidents des organes déconcentrés qui s'ouvrira le lendemain, samedi 18 septembre 2021.

Un hommage sera rendu à Monsieur Yves BUI XUAN, disparu récemment et un moment de rassemblement festif aura lieu avec la venue du champion olympique Steven DA COSTA le dimanche.

Le président commente la soirée à l'Élysée, l'échange avec le couple présidentiel, la remise de la légion d'honneur à Steven DA COSTA, ainsi que la rencontre entre Tony ESTANGUET et Gilles CHERDIEU, Olivier BEAUDRY, Steven DA COSTA et le Président, qui ont exprimé leurs désaccords.

La médaille d'Or de Steven a permis à ce dernier de faire entendre sa déception quant à la suppression du karaté du programme olympique pour 2024. Les actions se poursuivent. Il est regrettable que la WKF ne s'associe pas aux actions de la FFK.

Le président loue le comportement, et le discours de Steven DA COSTA lors de toutes les interviews et se réjouit qu'il soit un excellent communicant pour représenter le karaté et la fédération.

Le calendrier fédéral :

La période de la rentrée sportive est toujours une période délicate pour les services fédéraux en charge de la gestion du calendrier fédéral.

Cette année qui est marquée par une reprise « post-covid » il est encore plus délicat de réserver les salles notamment en région parisienne.

Ceci explique donc le parti pris par la fédération de délocaliser plusieurs compétitions majeures partout sur le territoire et pas seulement en région parisienne.

Le Président excuse l'absence de Madame Bernardina LAURENCE, trésorière, absente pour raison médicale.

En son absence, le Président explique que le calendrier sera réalisé dans sa totalité ce qui constitue une action pour les clubs, les licenciés, et la vie fédérale plus généralement.

Cette action est voulue car le plan de financement projeté de présenter à l'assemblée générale un bilan positif de 1,7 millions d'euros (environ), et un budget déficitaire de 900 000€ afin de maintenir l'ensemble des compétitions et des actions basées sur un budget de 200 000 licences.

La politique est donc de réinjecter l'argent dans l'organisation de manifestations sportives à destination des licenciés de la fédération.

La fédération a touché une aide de 540 000€ de la part de l'ANS, il est donc logique de réinvestir directement des sommes conséquentes à destination des clubs et de ne pas simplement constituer un fonds de réserve inutilisé.

L'état des licences se fait cette année au regard du nombre de licences final de la saison 2020-2021 (166 000 licences environ), et si il se situe à ce jour légèrement en deçà, il risque d'augmenter significativement à partir de la fin du mois d'octobre étant donné que l'activité avait été arrêtée à cette période l'année dernière (confinement).

Open International de Paris :

L'Open International de Paris aura lieu cette saison à la fin du mois de janvier 2022. Il sera réalisé en totale autonomie par la FFK et ce en dehors de tout calendrier de la WKF.

Cette indépendance retrouvée devrait notamment permettre à tous les clubs de participer.

L'événement aura lieu au gymnase Coubertin à Paris.

Une présentation du nouveau modèle des KI voulu par la WKF est faite par le Président (augmentation des droits d'inscriptions pour les athlètes, baisse du nombre d'inscriptions par catégories etc.).

Lors des championnats du Monde à Dubaï au mois de novembre prochain, un comité exécutif et un Congrès de la WKF sont prévus pour notamment acter ce nouveau calendrier, hors programme olympique donc.

Monsieur Janick POUPEE prend la parole pour faire remarquer qu'il y a deux compétitions (Pupilles et Benjamins) à Amiens sur deux week-ends de suite. Ceci représente un coût important pour les clubs qui devront faire par deux fois le déplacement

Il demande s'il serait possible de regrouper ces deux compétitions ?

Le Président répond que pour cette saison ce n'est pas possible, notamment eu égard aux difficultés rencontrées pour avoir des salles. Il faudra envisager une modification du règlement des compétitions pour réduire le nombre de sélectionnés et diminuer le temps la compétition lors des prochaines saisons par exemple.

Madame Sandrine BARBARIN constate que beaucoup de compétitions sont programmées dans le Nord, ce qui n'avantage pas les clubs du Sud. Le président répond que les compétitions sont organisées là où il y a des salles adaptées à la compétition et dans les régions où les élus sont volontaires pour les accueillir avec toute l'organisation que cela représente.

Un autre élément déterminant pour l'organisation des manifestations dans les organes déconcentrés est la rapidité de réponse des uns et des autres pour les réservations des salles.

3- SITUATION FINANCIERE

Le sujet a été traité au point numéro 2 de l'ordre du jour, au moment du calendrier fédéral.

4- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL (GILLES CHERDIEU)

Le DTN revient sur la soirée de l'Elysée et l'embarras de Tony ESTANGUET qui porte la responsabilité de la non-participation du karaté aux JO 2024.

Gilles CHERDIEU indique que l'attitude cavalière de Monsieur ESTANGUET à l'égard du karaté est d'autant plus regrettable qu'il a personnellement signé, en tant qu'athlète de haut niveau en 1998 la pétition pour que le canoë kayak revienne dans la liste des sports participants aux JO.

Le résultat de Steven DA COSTA et surtout le fait qu'il soit désigné porte drapeau de la cérémonie de clôture donne une très belle image du karaté français.

Les championnats d'Europe jeunes (20-22 août 2021 - Tampere FINLANDE) :

La DTN n'avait pas établi de bilan précis à atteindre mais avec deux belles médailles d'or trois médaille d'argent et quatre de bronze, les résultats sont encourageants, et l'équipe de France a donné une belle attitude de combativité surtout chez les cadets.

A noter également que l'ensemble des techniciens en kata ont offert une belle prestation dans sa globalité.

Un autre motif de satisfaction est que la fédération affichait une présence dans toutes les catégories.

Les Jeux Olympiques 2020 (août 2021 -Tokyo JAPON) :

La fédération était extrêmement honoré d'avoir 3 athlètes qualifiés pour la participation historique du karaté aux Jeux Olympiques.

Outre la magnifique médaille d'Or de Steven DA COSTA, le fait qu'il soit porte drapeau à la cérémonie de clôture a été très important. De plus les performances d'Alexandra FERACCI et Leïla HEURTAULT sont à féliciter également.

Les championnats du monde Séniors (16-21 novembre 2021 - Dubaï UAE) :

Les critères de sélection sont affichés. Les sélections seront connues après l'Open NORIS au mois d'octobre. Il y aura également des sélectionnés en para karaté et les entrainements ont déjà commencé.

Le DTN insiste sur le fait qu'il n'y a qu'UNE équipe de France et que les athlètes para karaté en font totalement partie.

Les actions de développement :

Une fois ce volet sportif développé, Gilles CHERDIEU tient à évoquer l'ensemble des actions de développement réalisées au sein de la direction technique nationale.

Sur toute l'olympiade un plan de féminisation et de lutte contre les violences et incivilités est en cours. Cette mission est confiée à Anne Laure FLORENTIN qui est à la fédération pour un contrat d'une durée de six mois dans un premier temps.

La DTN a accueillie également Madame Laurence VALLET-MODAINE, DTN adjointe en charge des disciplines associées et du suivi socio professionnel des athlètes.

Les formations :

Les diplômes suivants : AFA - DAF - DIF seront désormais tous organisés dans les départements.

Le certificat de body karaté reste lui au niveau régional.

Les textes du TFP, diplôme remplaçant du CQP, sont toujours en attente de validation.

Le dossier de demande de délégations est à finaliser. Le calendrier et les budgets pour les disciplines associées sont faits.

Monsieur Janick POUPEE demande si toutes les catégories étaient représentées aux championnats d'Europe ? Gilles CHERDIEU répond que oui.

Madame Sophie SORRENTE demande par rapport aux JO et aux résultats du karaté si les retombées sont mesurées ?

A moyen terme il faut attendre l'évolution de la prise des licences.

Madame Sophie SORRENTE s'interroge également sur la réaction de la WKF pour le karaté en 2024. Le Président lui répond que la fédération mondiale laisse la FFK se positionner et agir et qu'il regrette bien évidemment cette situation.

Madame Anne GOUDENOVE demande s'il y aura d'autres formations de créées ? Le Président lui répond que c'est effectivement en réflexion.

5- L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION ET LA REUNION DES PRESIDENTS DES ORGANES DECONCENTRES

Le Président insiste bien sur la distinction qui doit être faite entre l'assemblée générale de la fédération et le présent colloque des présidents.

Ce colloque est une réunion qui permet d'évoquer tous les grands axes de la politique fédérale que devons appliquer les organes déconcentrés pour la saison à venir.

Aucune discussion et aucun vote ne doit être fait sur une des prérogatives de l'assemblée générale de la fédération.

6- APPROBATION DES REGLEMENTS FEDERAUX POUR LA SAISON 2021-2022 MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA FEDERATION

Le Président rappelle que les règlements concernés sont :

- Le règlement d'arbitrage
- Le règlement des compétitions
- Le règlement des formations
- Les directives nationales
- Les modalités financières

Après un bref tour de table, quelques modifications sont remontées et prises en compte.

7- MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA FEDERATION

Dans l'objectif de se rapprocher des souhaits du gouvernement, le Président envisage d'ouvrir le vote aux clubs lors de l'assemblée générale. Le sujet sera abordé le lendemain au colloque et toute réflexion doit se faire en ayant l'idée que le texte de loi va dans le sens des clubs.

8- ETAT DES LICENCES

La comparaison avec la saison passée est fluctuante suivant le jour de la semaine. Le chiffre est actuellement inférieur entre 500 à 1000 licences. Comme indiqué plus haut, le nombre final de licences devrait dépasser celui de la saison passée étant donné le coup d'arrêt porté au sport à l'automne dernier.

9- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jannick POUPEE signale des difficultés pour accéder aux documents de formations et des grades. Ces documents sont sous la responsabilité des organes déconcentrés.

Madame Sandrine BARBARIN demande ce qu'il se passe si le contrôle d'honorabilité ne passe pas ?

Monsieur Mario GRUMIC lui répond que le fichier fournit par la fédération est traité par le ministère, qui ne fait aucun retour à la fédération. Les informations sont envoyées aux préfets qui transmettent à la fédération.

Monsieur Philippe DHERBECOURT demande s'il y a des consignes pour le pass sanitaire ?
Tout dépend s'il s'agit d'une salle municipale ou privée. Le site de la fédération est
régulièrement mis à jour par rapport aux dernières informations ministérielles

En l'absence de questions complémentaires, le Secrétaire Général clos la séance à 19h00.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Philippe BOULET